



Suivi plombémie 2026

De Isabelle Charron (CISSSMC16) <isabelle.charron.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca>

Date Ven 2025-11-21 14:37

À Diagne, Salimata <sdiagne@terrapureenv.com>; dlaporte@terrapureenv.com <dlaporte@terrapureenv.com>; Imbeault, Michel <mimbeault@terrapureenv.com>

 2 pièces jointes (4 Mo)

Terrapure.pdf; RSPSAT _ publication.pdf;

Bonjour,

donc voici après discussion avec [@dlaporte@terrapureenv.com](mailto:dlaporte@terrapureenv.com) il y a quelques semaines et Dr.Breton nous avons convenu d'un nouveau suivi des travailleurs qui se colle un peu plus avec le guide provinciale plomb du Réseau de santé publique en santé au travail et également l'entrée en vigueur de la LMRST qui prône la prise en charge de l'employeur. Je garderai le même temps de présentiel et au besoin on pourra ajuster mes heures.

Isabelle Charron

Infirmière clinicienne

Direction de santé publique de la Montérégie

Équipe santé au travail, secteur Ouest de la Montérégie

CISSS de la Montérégie-Centre

87-B, boul. Marie-Victorin, bureau 210, Candiac (Québec) J5R 1C3

Téléphone : 450 444-1154 poste 3076

isabelle.charron.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca

santeautravail.qc.ca

Équipe Santé au travail

Avec vous, pour protéger la santé des travailleurs de la Montérégie.



Fière membre du

Réseau de santé publique
en santé au travail

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre; il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de ne pas divulguer, distribuer ou copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni de s'en servir à quelques fins que ce soit. Merci d'en aviser l'expéditeur par retour de courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint de la boîte de réception et de la corbeille. Certains courriels peuvent contenir des liens cliquables ou des informations confidentielles. Nous vous invitons à communiquer directement avec l'organisme expéditeur lorsque vous avez un doute concernant la source de la communication reçue.